

Promenade dans Montjean-sur-Loire



Une randonnée proposée par ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Boucle au départ du parking de Cap Loire. Le circuit longe la Loire et passe par les fours à chaux. Un magnifique Symposium de Sculptures Monumentales borde tout le sentier.

Durée :	1h05	Difficulté :	Facile
Distance :	3.44km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	36m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	36m		
Point haut :	48m	Commune :	Montjean-sur-Loire (49570)
Point bas :	10m		



Description

Parcours avec un fléchage au sol : suivre les empreintes de pas vertes

Sur le sentier : 11 panneaux explicatifs

Départ devant le Parc de découverte Cap Loire

(D/A) Prenez la Rue des Cettes qui monte à gauche à la sortie du parking. À l'intersection en T, tournez à gauche devant la bibliothèque puis après 50 m empruntez le chemin à droite qui va vers la Loire. Traversez **avec prudence** la route du Quai des Mariniers pour emprunter le sentier juste en face. Partez à droite.

(1) Continuez sur ce chemin jusqu'à arriver au pont.

(2) Traversez via le passage piéton puis continuer sur le long du quai sur environ 800 m puis tourner à gauche au niveau du Chevalement de la Tranchée, Rue du Moulin à Eau. Suivre le sentier en tournant à gauche devant le cimetière, le contourner tout en le longeant et en restant sur la route. Tournez à droite à la prochaine intersection.

(3) Après la bifurcation vers la gauche, tournez à droite jusqu'à l'Église Saint-Symphorien et admirez le panorama qui s'offre à vous. Contournez l'église et tournez à droite avant la mairie puis descendez les jardins de l'église.

(4) Descendez la Rue du Pilori et tournez à droite dans la Rue de la Mairie. Traversez **prudemment** la Rue d'Anjou et traversez les jardins du Prieuré près de la piscine de Montjean-sur-Loire et du city stade.

(D/A) Arrivée devant le Parc de découverte Cap Loire.

Points de passages

D/A Cap Loire

N 47.389997° / O 0.863256° - alt. 12m - km 0

1 Pont sur la - Loire (fleuve)

N 47.392078° / O 0.861148° - alt. 13m - km 0.86

2 Chevalement de la Tranchée

N 47.38716° / O 0.851138° - alt. 23m - km 1.82

3 Église Saint-Symphorien

N 47.388315° / O 0.857672° - alt. 42m - km 2.5

4 Rue du Pilori

N 47.387425° / O 0.860724° - alt. 32m - km 2.92

D/A Cap Loire

N 47.390007° / O 0.86324° - alt. 12m - km 3.44

Informations pratiques

A proximité

Chevalement de la Tranchée : puits de mine permettant l'extraction de charbon. Ce monument s'accompagne de fours à chaux. L'ensemble est inscrit au titre des monuments historiques.

Cap Loire : entre parc et musée, ce site de visite met en valeur la culture des bords de Loire.

Église Saint-Symphorien (1858-1864) : bâtie sur les ruines de l'ancien château incendié en 1793 par les Républicains. De style néo-gothique, elle domine la Loire et sa vallée.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-promenade-dans-montjean-sur-loire/>

En savoir plus : ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

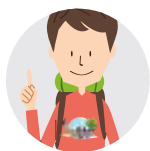
Tel : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

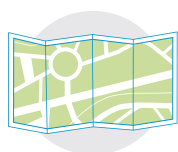
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



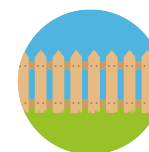
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



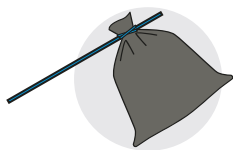
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.